

La revitalisation de la rue Principale Est débutera en juin La Ville de Magog octroie des contrats liés aux travaux

Magog, le 26 mai 2026 – La Ville de Magog informe la population que les travaux de revitalisation de la rue Principale Est débuteront au cours de la première moitié du mois de juin. C'est ce qu'est venu confirmer l'octroi de deux contrats liés aux travaux de construction lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 25 mai. Ces derniers totalisent 11,7 M\$.

Le contrat des travaux de revitalisation de la rue Principale Est a été octroyé à l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay inc., pour une valeur de 11 278 041 \$. Les services EXP inc. ont pour leur part été mandatés pour assurer le contrôle de la qualité des matériaux ainsi que le suivi environnemental des sols, pour un montant de 416 850 \$.

Précisons que l'aménagement du sentier multifonctionnel aux abords de la rue Principale Est bénéficie d'une subvention de 393 840 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU).

Rappel – Soirée d'information le mercredi 27 mai

Afin de présenter le projet, les entraves à prévoir ainsi que les améliorations pour le quartier, la Ville de Magog invite la population à assister à une soirée d'information le mercredi 27 mai, de 19 h à 20 h 30, à l'hôtel de ville. Il sera également possible d'y participer à distance via la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville. Plus d'information sur le projet et la tenue de la rencontre sont disponibles en ligne au ville.magog.qc.ca/principale-est.

À propos du projet de revitalisation de la rue Principale Est

Les investissements reliés à la réfection et aux nouveaux aménagements de la rue Principale Est dans le quartier des Tisserands totalisent plus de 20 M\$. Cet important chantier, réalisé en deux phases, vise à moderniser les infrastructures municipales, à faciliter les déplacements actifs et à transformer le secteur afin de mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la population.



Bonification des aménagements

- Intégration d'un sentier multifonctionnel, séparé de la chaussée, du côté sud de la rue Principale Est.
- Ajout de fosses de plantation.
- Ajout d'un trottoir et de bandes cyclables sur la rue Saint-David.
- Ajout de feux de circulation aux intersections des rues Principale Est et Saint-Pierre.

Réfection des infrastructures

- Réaménagement des feux de circulation aux intersections des rues Principale Est et Saint-David.
- Réaménagement du trottoir au nord de la rue Principale Est.
- Mise aux normes de la ligne électrique.
- Reconstruction des infrastructures souterraines.
- Prolongement de la conduite d'eau potable :
 - De la rue Moore jusqu'à la rue de Hatley, en passant sous la rivière Magog.
 - Sous la voie ferrée pour relier la conduite de la rue Saint-Joseph à celle sous le stationnement de l'hôpital.

Citations

« Des projets comme celui de la rue Principale Est démontrent toute l'importance d'investir dans des infrastructures modernes et durables qui répondent aux besoins actuels des communautés. Grâce à cette réfection, Magog pourra améliorer la mobilité active, soutenir le développement du secteur et offrir un environnement de vie encore plus convivial et sécuritaire aux citoyens. »

Geneviève Hébert, adjointe gouvernementale du ministre délégué aux Régions et députée de Saint-François

« Sept ans après la revitalisation de notre centre-ville, nous amorçons une nouvelle étape importante en lançant la transformation du cœur du quartier des Tisserands. Ce projet, combiné au redéveloppement de la Dominion Textile, contribuera à dynamiser le secteur et à en faire un milieu de vie encore plus attractif pour l'ensemble de la



communauté. Les aménagements qui seront réalisés reflètent les besoins et les priorités exprimés par les citoyens lors des démarches de consultation du Plan particulier d'urbanisme pour le quartier des Tisserands, tout en s'inscrivant dans le Plan directeur du transport actif de la Ville. »

Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

